



GREVE le 31 mars

Moyens, Salaires, Conditions de travail !

Depuis plusieurs mois, nos organisations CFDT Éducation Formation et Recherche Publiques, CGT Educ'Action, FSU et UNSA Education dénoncent les choix budgétaires du gouvernement : suppressions d'emplois et blocage de toute revalorisation salariale. Ces choix ne peuvent que dégrader encore davantage un service public d'Éducation déjà exsangue.

On pouvait penser que Mayotte était privilégié avec les postes supplémentaires mais il n'en est rien. Nous dénonçons les chiffres et les données du rectorat qui minorent les besoins, ne tiennent pas compte des réalités et qui augurent des catastrophes dans un avenir proche. La Rectrice de Mayotte poursuit le chantier : l'enterrement du système éducatif à Mayotte. **Nous refusons le défaitisme ambiant et exigeons des plans et des politiques éducatives ambitieuses.**

Par ailleurs, les choix budgétaires du gouvernement conduisent à un blocage de toute revalorisation salariale. La rémunération des enseignant·es français·es stagne depuis beaucoup trop longtemps. Le gel du point d'indice depuis 2023, l'absence de revalorisation et l'inflation continuent de creuser l'écart. La rémunération des personnels non enseignants, y compris des AESH, est particulièrement indigne. **L'École a besoin de personnels mieux payés et mieux considérés pour pouvoir fonctionner.** Mobilisons-nous pour exiger une revalorisation salariale à la hauteur des enjeux de l'École Publique.

Localement, la CFDT Éducation Formation et Recherche Publiques, la CGT Educ'Action, la FSU Mayotte et l'UNSA Education revendiquent :

- **L'annulation du dispositif qui fait baisser l'indexation des salaires de 67% en cas de CLM/CGM ;**
- **L'application immédiate des dispositifs mentionnés dans la loi Mayotte : IRCANTEC, indemnité pour les agents exerçant en lycées, ASA spécifique ... ;**
- **La mise en place de l'ASA avec effet rétroactif pour tous les fonctionnaires exerçant dans un établissement dépendant d'un quartier de la politique de la ville ;**
- **L'augmentation du taux d'indexation des salaires ;**
- **La « déconjugalisation » de l'ISG ;**
- **Une aide au logement pour les agent.es locataires ;**
- **Un plan massif de titularisation des agents non titulaires ;**
- **Un dispositif de substitution de l'ITR qui concerne tout le monde ;**
- **Une indemnité pour les EMS pour que soit enfin reconnu les risques liés à leurs missions.**

Rassemblement à partir de 9h au rectorat